

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

La Commission se réunit tous les Lundis de 18 h à 20 h

Tél. Direct : 04.94.08.60.49

Réunion restreinte du lundi 08 avril 2019

P.V. N° 32

Président : M. Patrice BOUREAU

Secrétaire : M. Jean REDAUD

Représentant des arbitres, élu au CD : M. Patrick FAUTRAD

Présents : MM. Michel ALEXANDRE – Robert ANDRE – Hakim BOUAKSA – Romain BOUGET – Cyril BOUREAU – Michel EBRARD – Bertrand KEMPF - Serge PAPA – Raymond PERON

INFORMATIONS

Conformément aux dispositions de l'art. 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2ème instance devant la commission d'appel règlementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être interjeté par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs ou de l'arbitre concerné délivrée par la Ligue de la Méditerranée, dans un délai de sept jours, à compter :

- de la première présentation de la lettre recommandée ;
- du jour de la transmission de la décision par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- du jour de sa notification par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception (jour de la remise en mains propres...).

Les frais de dossier d'un montant de 46 EUROS seront portés au débit du compte du club réclamant (ou adressés par chèque s'il ne s'agit pas d'un club et pour les arbitres appelants).

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité des appels.

RAPPEL IMPORTANT A TOUS LES ARBITRES

Les désignations se faisant dorénavant à minima 15 jours avant la date de la rencontre (sous forme de pré-désignation) et, en partie automatiquement.

Il est demandé à tous de respecter le délai de 21 JOURS FRANCS MINIMUM pour toutes les indisponibilités avec une tolérance jusqu'à J - 17 jours.

Par exemple une indisponibilité pour le samedi 9 février 2019 doit être inscrite par vous-même, sur votre compte My FFF, avant le Vendredi 18 janvier 2019 à 17 h (soit 3 vendredis avant).

La CDA constate que certaines indisponibilités sont envoyées une semaine ou 10 jours avant, alors que des pré-désignations internes ont déjà été faites, d'où modifications et complexité de gestion pour les désignateurs.

Une surveillance particulièrement stricte est maintenant mise en place sur ce point, et les arbitres qui ne respecteraient pas cette obligation s'exposent à être sanctionnés comme le prévoit l'annexe 3 du RI.

RAPPEL AUX ARBITRES

1 – Dans le cas de changement de club, l'arbitre a l'obligation d'en aviser la CDA ainsi que la commission du statut de l'arbitrage avant de procéder à une demande de licence avec son nouveau club.

2 – La commission rappelle aux arbitres qu'en aucun cas ils ne doivent accepter les chèques de particuliers en règlement de leurs frais d'arbitrage.

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs ne sont pas tenus de régler les frais d'arbitrage aux arbitres dès lors que ceux-ci ne présentent pas les formulaires officiels prévus à cet effet.

COURS DE FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES SECTEURS

- **Secteur est varois** : Salle ST JEAN à PUGET SUR ARGENS, tous les mercredis de 18h00 à 20h00
- **Secteur centre var** : **salle du stand de tir à l'arc quartier ST LAZARE** à BRIGNOLES, tous les vendredis de 18h00 à 20h00
- **Secteur ouest varois** : Siège du District du Var à LA GARDE, tous les mercredis de 18h00 à 20h00

CORRESPONDANCE (reçue depuis la dernière réunion)

DE LA LIGUE DE MEDITERRANEE :

- Adressant les résultats des examens théoriques d'arbitre de ligue seniors, jeunes, féminines et spécifiques assistants. Remerciements. Transmis au Président et au responsable de la formation.

CHALEUREUSES FELICITATIONS

- Ayant pris connaissance des résultats des candidats au titre d'arbitre de ligue pour la saison en cours, le Président et les membres de la commission adressent leurs très chaleureuses félicitations pour leur réussite à :

- * **Mme Marina PEREZ** – Major des féminines,
- * **M. Yacine OUHAMI** – Major des spécifiques assistants,
- * **MM. Cédric DERVEAUX** – Major, et **Rémi DESPARE**, ligue seniors,
- * **MM. Sébastien HOLLECKER** – Major – **Lilian BOTS** – **Reda ABDELKHALID** – **Matéo CAUDMONT** et **Bilel TRABELSI**, ligue jeunes.

- Encore une fois, le District du VAR est mis à l'honneur par ses 100% de réussite et avec le major dans toutes les catégories.

- Les félicitations vont également aux formateurs en général et à **MM. Raymond PERON** et **Julien DENANTE** en particulier pour leur savoir-faire et la parfaite préparation qui a abouti à ces résultats presque exceptionnels.

DU DISTRICT DE HAUTE SAVOIE :

- Adressant le dossier d'arbitre de M. Logan ROPERO. Remerciements. Transmis au Président et aux responsables de la formation, des désignations et des licences.

DES ARBITRES :

- **M. Mustapha ABBOUR** : s'excusant pour son absence lors des tests théoriques de fin de saison du 13/04/19 en raison de ses obligations professionnelles. Transmis au Président et au responsable de la formation qui répondra.
- **M. José CAUDMONT** : au sujet de la désignation de son fils **Lucas**. La commission confirme qu'il est désignable depuis le 19/03/19 et que sa situation arbitrale nouvelle a été signalée aux désignateurs le 20/03/19 par courriel du vice-président délégué. Transmis au Président et aux responsables des désignations.
- **M. Yohann BENABBOUN** : au sujet des tests théoriques de fin de saison. Transmis au Président et au responsable de la formation.
- **M. Edouard HUET** : au sujet de ses récentes désignations. Transmis au Président, à la commission du statut de l'arbitrage et aux responsables des désignations.
- **M. Patrick LE TEXIER** : se portant candidat pour intégrer la CDA la saison prochaine. Transmis au Président qui répondra.
- **M. Alexandre AGNESE** : s'excusant pour son absence lors des tests théoriques de fin de saison du 13/04/19 en raison de ses obligations professionnelles. Transmis au Président et au responsable de la formation qui répondra.
- **M. Wahbi MAHOUACHI** : informant la commission de l'absence de deux arbitres officiellement désigné pour une rencontre U19 D2 du 31/03/19. Transmis au Président et aux responsables des désignations.
- **M. Sofiane MESGGUID** : demandant à être reclassé assistant spécifique pour la saison prochaine. Transmis au Président et aux responsables des désignations, de la formation et de la désignation des observateurs.
- **M. Nicolas MONNIOTTE** : adressant les justificatifs de son indisponibilité pour les tests théoriques de fin de saison des 13 et 20/04/19. Transmis au Président et au responsable de la formation.
- **M. Kevin ROBERT** : adressant un certificat médical justifiant d'une indisponibilité du 01 au 07/04/19. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage, au Président et aux responsables de la formation et des désignations.
- **M. Bilel MEDINI** : adressant une attestation professionnelle justifiant de son indisponibilité tardive du 06/04/19. Transmis au chargé de l'instruction des dossiers d'arbitres et aux responsables des désignations.

- **M. Benjamin LEIRE** : adressant un certificat médical justifiant d'une indisponibilité du 05 au 12/04/19. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage, au Président et aux responsables de la formation et des désignations.
- **M. Allahan AHONOUKOUN** : s'excusant pour son absence lors des tests théoriques de fin de saison du 13/04/19 et confirmant sa participation le 20/04/19. Transmis au Président et au responsable de la formation.
- **M. Saïd BALIDOU** : s'excusant pour son arrivée tardive lors d'une rencontre senior D3 et en expliquant les raisons. Transmis aux responsables des désignations.
- **M. Christophe DARY** : adressant la copie de la carte grise de son véhicule pour régularisation. Transmis au service comptabilité du District.
- **M. Nabil BENAÏSSI** : au sujet des tests théoriques futsal de fin de saison. Transmis au Président et au responsable de la formation.
- **M. Habib DAAS** : au sujet de propos échangés avec un arbitre. Remerciements. Transmis au Président et aux responsables de la formation et des désignations.
- **M. Nicolas GOUGES** : au sujet d'une incompatibilité entre une désignation et ses tests théoriques de fin de saison du 13/04/19. Transmis aux responsables de la formation et des désignations.
- **M. Anouar HADDAD** : expliquant les raisons d'une absence de rapport relatif à une rencontre de coupe du Var senior du 31/03/19. Transmis au chargé de l'instruction des dossiers d'arbitres.
- **M. Ayyoub HADI** : au sujet des griefs évoqués dans sa convocation. Transmis au Président et au responsable de l'instruction des dossiers d'arbitres.
- **M. Abdelkader NAOUAR** : faisant état de ses difficultés pour accéder à son espace MYFFF pour établir ses rapports d'arbitrage. Transmis au Président, au représentant des arbitres auprès de la commission de discipline et au responsable de la formation.
- **M. Mejed NOUIRA** : informant la commission de son impossibilité à se rendre sur le lieu d'une rencontre du 07/04/19 et en expliquant les raisons. Transmis aux responsables des désignations.
- **M. Samy PELLETIER** : s'excusant pour son absence lors des tests théoriques de fin de saison du 13/04/19 en raison de ses obligations professionnelles. Transmis au Président et au responsable de la formation qui répondra.
- **M. Hamza SOSSEY** : s'excusant pour son absence lors des cours de formation obligatoire du mois de mars en raison de ses obligations universitaires et en adressant un justificatif scolaire. Transmis au Président et au responsable de la formation.

INDISPONIBILITES :

- M. Kevin ROBERT : du 01 au 07/04/19.
- M. Benjamin LEIRE : du 05 au 12/04/19.

DEMANDES DE REMBOURSEMENT FRAIS D'ARBITRAGE (FA) ou DEPLACEMENT (FD) transmises au Comptable de la CDA :

- **M. Rayan MOUSSA** : FA rencontres du challenge Laggiard du 16/03/19 à charge du District.
- **Melle Anaïs MASLIES – MM. Tom DE NUNZIO – Allahan AHONOUKOUN – Badiss BEN HAMOUDA – Rayan MOUSSA – Mourad EL JATTARI** : FA rencontres du festi foot U13 du 23/03/19 à charge du District.
- **M. Driss BEN GHOUMA** : * FA rencontre senior D4 du 07/04/19 à charge du **GARDIA CLUB** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.
* FA rencontre de football loisir du 16/11/18 à charge du District.
- **Mme Camille DAAS** : FD rencontre de coupe du Var U17 du 06/04/19 à charge pour moitié chacun du **SC COGOLIN** et de l'**AS MAR VIVO**.

DES CLUBS :

1) DEMANDES D'ARBITRES (Transmises dès réception aux responsables des désignations) :

A) DEMANDES POUR TOUTE LA SAISON 2018/2019 :

- **US PRADETANE** : trois arbitres pour toutes leurs rencontres U17 D2 (**RAPPEL**).

B) DEMANDES PONCTUELLES :

- **FC LE MUY** : un arbitre pour leur rencontre de féminines à 8 du 07/04/19.
- **US SANARY** : un arbitre pour leurs rencontres U17 D3 et U15 D3 des 27 et 28/04/19.

2) INFORMATIONS OU DEMANDES DIVERSES :

- **EC TOULON** : au sujet de la sanction administrative infligée à un arbitre rattaché au club. La CDA remercie le club pour son sens de l'éthique sportive et du respect des personnes. Transmis au Président et à la commission du statut de l'arbitrage.

- **HYERES FC** : informant la commission de l'absence trois fois de suite du même arbitre officiellement désigné pour officier lors de leurs rencontres U17 D2 des 03 – 17 et 31/03/19. Transmis au Président, à la commission du statut de l'arbitrage et aux responsables des désignations.
- **SP TOULON** : expliquant les raisons du non déroulement d'une rencontre U15 D2 du 31/03/19. Transmis au Président et aux responsables des désignations.

DIVERS :

- **M. Patrice BOUREAU (Président de la CDA)** : informant la commission de ses indisponibilités du 04 au 11/04/19 – du 02 au 09/05/19 et du 30/05 au 06/06/19. Transmis au Vice-président délégué et au responsable de la désignation des observateurs.
- **M. Soffien LASSOUAD (arbitre du District de l'ISERE)** : demandant à la commission d'entamer la procédure de transfert de son dossier d'arbitre suite à son déménagement dans le VAR. Procédure en cours. Transmis au Président, à la commission du statut de l'arbitrage et aux responsables des désignations et observations, de la formation et des licences.

QUESTIONS DIVERSES :

AUDITIONS :

- La commission reçoit individuellement sur convocation MM. Mohamed ZOUAOUI RABAH – Abdelhafid OUHAMI – Yacin BIRROU – Walid EL AKKARI et Willy PAMY.
Elle procède à leur audition et prend acte des explications apportées en réponse aux questions des membres de la CDA.
- La CDA prend note de l'absence excusée de deux arbitres et pour l'un d'entre eux, DECIDE de ne plus procéder à sa désignation jusqu'à comparution devant elle au vu des éléments figurant dans son dossier.
- La commission prend note de l'absence non excusée de deux arbitres règlementairement convoqués et DECIDE après étude de leurs dossiers :
 - * pour le premier, de ne plus procéder à sa désignation jusqu'à comparution devant elle.
 - * pour le second, de lui appliquer les sanctions prévues au regard des griefs évoqués dans sa convocation.

*Prochaine réunion restreinte
Lundi 15 avril 2019 à 18h00*

Le Président : Patrice BOUREAU
Le Secrétaire : Jean REDAUD